



La Mure, novembre 2011

3 Rue Lesdiguières - 38350 LA MURE
Tél. : 04.76.81.00.11 - FAX : 04.76.30.95.31
E mail : ce.0380049X@ac-grenoble.fr

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, je vous adresse sous ce pli, quelques informations de base concernant la «Section Ski» de notre établissement.

L'objectif de la structure est de permettre aux élèves recrutés de **mener en parallèle une formation initiale et une formation bi-qualifiante Ski Alpin.**

Dans ce cadre, nous proposons une formation spécifique en ski alpin en vue de préparer et de présenter les élèves aux premières épreuves du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 1^{er} degré option Ski Alpin et d'acquérir une « culture montagne ».

- **La « Section Ski »** du Lycée de la Matheysine est ouverte aux élèves désireux d'entrer :
- **en seconde générale**, afin de préparer un bac L - S – ES - STMG (littéraire, scientifique, économique et sociale, et sciences et technologie du management et de la gestion).
 - **en seconde professionnelle**, afin de préparer un BAC professionnel en 3 ans Vente ou Service Accueil Relation Clients Usagers (ARCU).

L'inscription en « Section Ski » nécessite, outre l'avis de passage du conseil de classe au 3^{ème} trimestre, un **bon dossier scolaire** (résultats, attitude... corrects), ainsi qu'un **bon niveau de ski**. Nous exigeons ***le Chamois de Vermeil ou un minimum de 250 points F.F.S. pour se présenter aux tests de sélection.***

Il est obligatoire de commencer la formation au niveau seconde.

➤ **Procédure d'inscription :**

L'orientation en 2^{nde} section ski au Lycée de La Matheysine suit les procédures académiques d'orientation de 2^{nde} générale et technologique à capacité d'accueil limitée. Il est nécessaire de rappeler ce point à l'établissement d'origine de votre enfant.

- 1 - De novembre à mars**, demande de documentation par les parents. Un dépliant « Section ski » et une plaquette du lycée sont envoyés aux familles.
- 2 - Sur le dépliant, une fiche de candidature est à renvoyer au Lycée** si l'élève est intéressé et désire s'inscrire aux tests de présélection se déroulant fin mars ou début avril :

- **Deux tests sont réalisés sur les skis** : Un Slalom spécial chronométré et une descente libre filmée pour effectuer un premier classement des candidats.
- **Une série de 4 Tests physiques** : Deux tests de vitesse (20 m lancé et 20 m arrêté), un test de puissance (Pentabond sans élan) et un test d'endurance et capacités aérobies (Luc Léger navette).

Un courrier est envoyé aux familles pour les informer des résultats et de la suite des opérations pour les candidats retenus.

3 - A l'issue de ces tests, l'établissement déterminera les effectifs d'inscription sur le lycée d'enseignement général et technologique et/ou sur le lycée d'enseignement professionnel. Si dans les candidats retenus, ne figurent aucune demande (ou très peu) de poursuite d'étude en section professionnelle, le recrutement se fera entièrement sur le lycée d'enseignement général et technologique.

4 - Envoi des dossiers de pré-inscription par le lycée aux parents.

5 - Sélection

Début juin, réunion de la commission d'affectation qui étudie les dossiers d'inscription (bulletins trimestriels, résultats scolaires...). Une liste d'admissibilité est élaborée.

Ceci résume l'essentiel du fonctionnement et du recrutement des élèves de « Section Ski ».

➤ **Enseignement** :

En plus de l'enseignement général les élèves auront un horaire d'Education Physique et Sportive renforcé et des heures obligatoires de préparation physique spécifique ski le soir et le mercredi après midi.

➤ **Hébergement et financement** : Le Lycée possède un internat et une restauration scolaire.

Les Week-Ends, l'internat est fermé. Les élèves ne pouvant se rendre dans leur famille doivent être accueillis dans une famille d'accueil.

Pour vous donner un ordre de prix, pour l'année civile 2011 : l'internat (pension complète et nuit) coûte environ 1 251 euros. A cela, il faut ajouter 150 Euros de frais de fonctionnement et le coût de la licence UNSS, 18 Euros.

Le forfait saison de ski, donnant accès aux domaines de l'Alpe du Grand Serre et de l'Alpe d'Huez est pris en charge par le Lycée. Le matériel de ski est à la charge des familles.

Si votre enfant est intéressé par cette formation biquilifiante « Section Ski », n'oubliez pas de nous retourner le coupon-réponse en indiquant dans un courrier votre souhait : 2nde générale ou 2nde professionnelle.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Proviseur,

B. MENICUCCI